

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Ville de PORNICHE**

L'an deux mille quinze,  
Le vingt huit janvier, à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, CORNETI, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

*Date de convocation*

22 janvier 2015

A l'exception de : Madame CARNAC,  
Madame SOBRAQUES-BRAYE qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR,  
Madame PRUKOP qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES,

Formant la majorité des membres en exercice.

*Date du  
Conseil Municipal*

28 janvier 2015

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur SAILLANT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**7/ PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE POUR  
L'ANNEE 2015 - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET DE LA PREFECTURE  
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DE LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Nombre de  
conseillers*

En exercice 33

**RAPPORTEUR** : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

Présents --- 30

**EXPOSE** :

Votants ----- 32

Le service municipal de santé publique et le Point Jeunes de Pornichet organisent régulièrement des actions de prévention autour des conduites à risque sur les temps festifs, et notamment les consommations d'alcool et de stupéfiants ainsi que les risques liés tant en terme de santé que de conduite (voiture ou deux roues).

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Lors de ces opérations, les services installent un stand de 19 h à 22 h sur un site proche des lieux de consommation et échangent avec la population présente. Divers supports sont utilisés et distribués : éthylo-tests, éthylomètre, jeux « vrai/faux », etc. Sur certaines soirées, des associations partenaires vont également à la rencontre du public.

Publié le :

En complément de ces actions de prévention, la Collectivité a inscrit au budget primitif 2015 les crédits nécessaires à l'acquisition d'un cinémomètre pour la police municipale.

Certifié exact,  
Le Maire,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, la Préfecture a lancé un appel à projet, dans lequel peuvent rentrer les actions mises en place.

Jean-Claude  
PELLETEUR

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture.

**DELIBERATION** :

⇒ Vu le dossier de demande de subvention,

⇒ Vu l'avis de la commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 21 janvier 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière et à signer tout acte relatif à cette subvention.
- Précise que les crédits en dépenses et en recettes sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR